

## **SÉANCE ORDINAIRE DU 07 DÉCEMBRE 2010**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Sainte-Croix, M.R.C. de Lotbinière, tenue mardi le septième jour du mois de décembre en l'an deux mille dix, au lieu habituel des séances dudit conseil, à 20 : 00 heures.

Présents :                   **LE MAIRE :**  
  Monsieur Jacques Gauthier

**LES CONSEILLERS :**  
  Jean Lafleur  
  Berchmans Dancause  
  Michel Routhier  
  Jean-Pierre Ducruc  
  Gratien Tardif  
  Michel Cameron

Tous membres du conseil et formant quorum.

Directeur général et secrétaire-trésorier : Monsieur Bertrand Fréchette

Présence de 4 citoyens.

### **ORDRE DU JOUR**

Prière – Ouverture

- 1) Adoption de l'ordre du jour
- 2) Procès-verbal
  - Séance ordinaire du 02 novembre 2010
  - Séance extraordinaire du 22 novembre 2010
- 3) Municipalité de Sainte-Croix
  - Comptes à payer et transferts budgétaires
  - Recettes et dépenses
  - Politique de gestion contractuelle

Avis de motion

  - Projet de règlement n° 450-2010 (taxes de services 2011)
  - Projet de règlement n° 451-2010 (taxes foncières 2011)
  - Projet de règlement n° 452-2010 (modifiant l'article 3 du règlement n° 399-2007)

Fondation du Domaine Joly-De Lotbinière

  - Reconnaissance aux fins d'exemption de taxes foncières
- 4) Centre culturel et sportif de Sainte-Croix de Lotbinière inc.
  - Comptes à payer
  - Recettes et dépenses
  - Prévisions budgétaires 2011
  - Engagement de M. Éric Laliberté, salarié temporaire

Conversion du système de réfrigération

  - Honoraires professionnels n° 2 (SNC-Lavalin inc.)
- 5) Demande d'aide financière
  - Groupe vocal Les Harmoniques
- 6) Service de premiers répondants de Sainte-Croix
  - Démission de Mme Rebecca Laplante
- 7) Aménagement/urbanisme/développement
  - Comité consultatif d'urbanisme (rapport du 24 novembre 2010)
  - Dépôt

Démission d'un membre du comité consultatif d'urbanisme

  - M. Jean Lecours

## SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 07 DÉCEMBRE 2010

Dérogation mineure

- Dossier municipalité de Sainte-Croix, lots 3 592 249 et 3 592 822

Demande de modification au Règlement de zonage numéro 389-2007

- Dispositions relatives à la plantation d'arbres
- Zone 16-H

Programme d'aide sous forme de crédit de taxes à l'entreprise

- Dossier Imprimerie Ste-Croix inc., lot 3 591 923

### 8) Voirie

Prolongement de la rue Leclerc et du chemin de l'Aqueduc

- Décompte progressif n° 4 (Les Excavations Ste-Croix inc.)
- État du coût net des travaux et financement

Développement résidentiel de la rue Tardif (phases 1 et 2) dossier 502628

- État provisoire du coût net des travaux et financement

Projet de développement résidentiel rue Projetée, lots 4 271 321 et 4 271 323

- Mandat plans et devis

Réfection de voirie à la rue Biron

- Directive de changement n° 3 (Les Excavations Ste-Croix inc.)
- Honoraires professionnels n° 4 (SNC-Lavalin inc.)
- Honoraires professionnels n° 5 (SNC-Lavalin inc.)
- Décompte progressif n° 3 (Les Excavations Ste-Croix inc.)
- Acceptation des travaux et paiement (Les Entretiens LotbiVert enr.)

Réfection de voirie à la rue Legendre

- Directives de changement n° 4, 5 et 6 (Les Excavations Ste-Croix inc.)
- Honoraires professionnels n° 3 (SNC-Lavalin inc.)
- Honoraires professionnels n° 4 (SNC-Lavalin inc.)
- Décompte progressif n° 3 (Les Excavations Ste-Croix inc.)
- Acceptation des travaux et paiement (Les Entretiens LotbiVert enr.)
- Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier

Réseau d'éclairage public

- Ajout d'un luminaire au coin de la rue Leclerc et du chemin de l'Aqueduc

Circulation et signalisation

- Avis de motion

### 9) Transport adapté Lobicar

- Renouvellement de mandat
- Nomination au comité d'admission

### 10) Loisirs et culture

Centre multifonctionnel

- Décompte progressif n° 1 (Les Excavations Ste-Croix inc.)

Aménagement du parc Jean-Guy-Fournier

- Acceptation des travaux et paiement (Éco Verdure)
- Décompte progressif n° 1 (Les Excavations Ste-Croix inc.)

### 11) Varia

Conférence régionale des élu(e)s de la Chaudière-Appalaches

- Appui à la Coalition pour le maintien des comtés en région

MRC de Lotbinière

- Exemption de taxes foncières

Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil municipal (art. 357, 358 L.E.R.M.)

- Dépôt

Période de questions

Levée de l'assemblée

## SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 07 DÉCEMBRE 2010

### 304-2010 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL est proposé par Michel Cameron, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

### PROCÈS-VERBAL

### 305-2010 SÉANCE ORDINAIRE DU 02 NOVEMBRE 2010

IL est proposé par Michel Cameron, appuyé par Jean Lafleur, et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire de la municipalité de Sainte-Croix du 02 novembre 2010 tel que transcrit au livre du procès-verbal des délibérations.

### 306-2010 SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 22 NOVEMBRE 2010

IL est proposé par Berchmans Dancause, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire de la municipalité de Sainte-Croix du 22 novembre 2010 tel que transcrit au livre du procès-verbal des délibérations.

### MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CROIX

### 307-2010 COMPTES À PAYER ET TRANSFERTS BUDGÉTAIRES

IL est proposé par Gratien Tardif, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement de ratifier les comptes payés et d'autoriser le paiement des comptes suivants :

### MUNICIPALITÉ

#### SALAIRES DE NOVEMBRE 2010

SALAIRES BRUTS DU 24 OCTOBRE AU 27 NOVEMBRE 2010	ADMINISTRATION (DIRECTION & TRAVAUX PUBLICS)	9 959.74
	SALAIRES DES EMPLOYÉS DE L'ADMINISTRATION, BRIGADIÈRES, POMPIERS, VOIRIE, RÉSEAU, URBANISME, COM.EMB., CONCIERGERIE, T/JEUX	27 628.00
	AVANTAGES SOCIAUX	5 222.01
	<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>42 809,75</b>

#### INSTITUTION(S) FINANCIÈRES(S) DE NOVEMBRE 2010

INSTITUTION(S) FINANCIÈRES(S)	FRAIS DE FINANCEMENT	13 108.90
	<b>TOTAL</b>	<b>55 918.65</b>

#### COMPTES PAYÉS DE NOVEMBRE 2010 – RATIFICATION

<b>ASSOCIATION DES LOISIRS ET DE LA CULTURE</b>	<b>3 000,00 (1)</b>	
02 70291 959 SUBV. ASS. LOISIR/CULT. (OBNL)	3 000,00	APPUI FINANCIER 2010
<b>BANQUE NATIONALE DU CANADA</b>	<b>2 315.72 (3)</b>	
222000631 ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	40.01	ESSENCE INC.
222000631 ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	85.40	ESSENCE INC.
222000631 ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	34.66	ESSENCE INC.
222000631 ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	41.00	ESSENCE INC.
222000631 ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	34.00	ESSENCE INC.
223000631 ESSENCE - SERV. MACHOIRES VIE	60.00	ESSENCE INC.
222000631 ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	-1.22	ESCOMPTE ULTRAMAR
223000631 ESSENCE - SERV. MACHOIRES VIE	56.85	ESSENCE INC.
222000631 ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	19.03	ESSENCE INC.
232003631 ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	-9.25	ESCOMPTE ULTRAMAR
232003631 ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	63.00	ESSENCE DAKOTA
232003631 ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	90.00	ESSENCE SAVANA
232000631 ESSENCE - EQUIPEMENT VOIRIE	26.50	ESSENCE COMPACTEUR
232003631 ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	69.25	ESSENCE DAKOTA
232003631 ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	93.00	ESSENCE SAVANA
232003631 ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	70.00	ESSENCE SAVANA
232003631 ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	47.79	ESSENCE DAKOTA
232001631 DIESEL - TRACT. PELOUSE SEULEM	52.60	DIESEL KUBOTA

**SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 07 DÉCEMBRE 2010**

232003631	ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	93.00	ESSENCE SAVANA
232003631	ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	57.00	ESSENCE DAKOTA
232000631	ESSENCE - EQUIPEMENT VOIRIE	50.59	ESSENCE DIVERS
232003631	ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	62.53	ESSENCE DAKOTA
232003631	ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	88.00	ESSENCE SAVANA
232003631	ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	61.89	ESSENCE DAKOTA
222000631	ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	19.23	ESSENCE INC.
222000631	ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	80.62	ESSENCE INC.
222000631	ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	-10.41	ESCOMPTE ULTRAMAR
222000631	ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	38.68	ESSENCE INC.
222000631	ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	139.00	ESSENCE INC.
222000631	ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	49.00	ESSENCE INC.
222000631	ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	65.40	ESSENCE INC.
223000631	ESSENCE - SERV. MACHOIRES VIE	48.75	ESSENCE INC.
223000631	ESSENCE - SERV. MACHOIRES VIE	50.00	ESSENCE INC.
222000631	ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	66.01	ESSENCE INC.
222000631	ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	80.01	ESSENCE INC.
222000631	ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	41.64	ESSENCE INC.
223000631	ESSENCE - SERV. MACHOIRES VIE	44.16	ESSENCE INC.
222000631	ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	36.00	ESSENCE INC.
222000631	ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	85.00	ESSENCE INC.
222000631	ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	197.00	ESSENCE INC.
<b>BELL MOBILITE PAGETTE</b>		<b>260.56 (1)</b>	
222000331	TEL.2464, & PAGETS (9)	227.30	SERVICES INC. & P/R
223100331	TELEPHONE & MESSAGERS	33.26	SERVICES INC. & P/R
<b>BLOUIN &amp; FRERES AUTOMOBILES</b>		<b>443.57 (1)</b>	
232000525	ENT. ET REP. -VEHICULES-VOIRIE	443.57	RÉPARER PORTE, SOUDER CADRAGE PORTE & APPLIQUER ANTIROUILLE SAVANA
<b>BUROPLUS ST-EX</b>		<b>132.45 (1)</b>	
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	132.45	FOURNITURES DE BUREAU
<b>CAISSE POPULAIRE DE STE-CROIX</b>		<b>9 851.08 (2)</b>	
5513840000	IMPOT PROVINCIAL A PAYER	3 156.46	REMISES OCTOBRE 2010
5513860000	R.A.M.Q. A PAYER	1 236.60	REMISES OCTOBRE 2010
5513850000	R.R.Q. A PAYER	1 740.40	REMISES OCTOBRE 2010
5513825000	RQAP A PAYER	346.29	REMISES OCTOBRE 2010
5513815000	IMPOT FEDERAL REG. A PAYER	2 765.06	REMISES OCTOBRE 2010
5513820000	ASSURANCE-EMPLOI A PAYER	606.27	REMISES OCTOBRE 2010
<b>CENTRALE DES SYNDICATS DEMOCRATIQUES</b>		<b>190.85 (1)</b>	
5513880000	COTISATIONS SYNDICALES A	190.85	REMISES OCTOBRE 2010
<b>LA CITÉ DES ÉTOILES</b>		<b>1 614.50 (1)</b>	
55 13100 000	COMPTES À PAYER	1 614.50	REMB. TAXES 2009-2010
<b>CLÔTURE ALPHA INC.</b>		<b>31 439.02 (1)</b>	
2308050721	ENTR. PARC J. G. FOURNIER T/J.	26 733.32	CLÔTURE GALVANISÉE T/BALLE & T/SOCCER
2308051721	AUTRES PARCS	4 705.70	INSTALLATION CLÔTURE GALVANISÉE
<b>CMP MAYER INC.</b>		<b>4 716.49 (1)</b>	
2303000725	MACH. OUTILL. EQUIPE. INCENDIE	2 055.45	MANNEQUIN DE PRATIQUE
2303000725	MACH. OUTILL. EQUIPE. INCENDIE	2 629.99	HABITS DE PROTECTION (2)
222000322	FRAIS DE MESSAGERIE INCENDIE	31.05	FRAIS TRANSPORT
<b>CONSTRUCTION C.J. PICARD INC.</b>		<b>300.00 (1)</b>	
5513600000	DEPOTS ET RETENUES DE	200.00	REMB. DÉPÔT GARANTIE
5513600000	DEPOTS ET RETENUES DE	100.00	REMB. DÉPÔT GARANTIE
<b>DENEIGEMENT LAURIER 1996 S.E.N.C.</b>		<b>932.92 (1)</b>	
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	932.92	LOCATION NIVELEUSE RANGS
<b>ECO VERDURE</b>		<b>5 880.79 (1)</b>	
2308050721	ENTR. PARC J. G. FOURNIER T/J.	5 880.79	AÉRATION & TERREAUTAGE TERRAIN "C"
<b>ECOLE SEC. PAMPHILE-LE MAY</b>		<b>125.00 (1)</b>	
269000494	PUBLI. - PROMOTION TERRITOIRE	125.00	PUBLICITÉALBUM FINISSANTS 2011
<b>FINANCIERE BANQUE NATIONALE INC</b>		<b>16 390.88 (2)</b>	
292125840	AUTOPOMPE/CASE -INT.386-2007	6 741.28	INTÉRÊTS CAMION AUTO-POMPE 386-2007
292133840	RÉF. RUE TARDIF - INT. 428-2009	8 040.60	INTÉRÊTS RÉF. RUE TARDIF 428-2009
292120840	PAV. RUE LAFLEUR -INT. 329-2004	390.00	INTÉRÊTS PAV. RUE LAFLEUR 329-2004
292128840	PROL. M-FAUCHER -INT. 401-2007	462.00	INTÉRÊTS PROL. M-FAUCHER 401-2007
292134840	PROL. LECLERC/AQUEDUC-INT. 424-2009	749.00	INTÉRÊTS PROL. LECLERC/AQUEDUC 424-2009
<b>FONDATION DU DOMAINE JOLY-DE LOTBINIÈRE</b>		<b>1 000.00 (1)</b>	
219000970	DONS ET SUBVENTIONS - O.B.N.L.	1 000.00	AIDE FINANCIÈRE 2010

## SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 07 DÉCEMBRE 2010

<b>FORMATION URGENGE VIE</b>		<b>74.47 (1)</b>	
223100675	MEDICAMENTS & FOURN. MEDIC.	74.47	COLLETS CERVICAUX P/R
<b>GASTON BEAUDET</b>		<b>75.25 (1)</b>	
269000959	PART. - VILLE/ VILLAGE FLEURIS	75.25	SEMENCE GAZON COM. EMBELLISSEMENT
<b>GAUDREAU ENVIRONNEMENT INC.</b>		<b>15 222.22 (2)</b>	
245110446	ENL. DES ORDURES/CONTRAT	1 599.37	ACHATS CONTENEUR (PLACE BOUCHER)
245110446	ENL. DES ORDURES/CONTRAT	3 090.22	ACHATS CONTENEURS (CÔTES DESRUISSEUX ET DU NORD)
245110446	ENL. DES ORDURES/CONTRAT	5 379.15	SERVICES OCTOBRE 2010
245210446	ENL. ORDURES - COLL. SELECTIVE	5 153.48	SERVICES OCTOBRE 2010
<b>GROUPE CASTONGUAY INC.</b>		<b>5 189.10 (2)</b>	
2308050721	ENTR. PARC J. G. FOURNIER T/J.	630.05	INSTALLATION CÉL MAGIQUE LAMPADAIRE T/BALLE
234000521	ENT. RESEAU ECLAIRAGE URBAIN	617.83	SERVICES OCTOBRE 2010
234050521	ENT. RESEAU ECLAIRAGE RURAL	87.91	SERVICES OCTOBRE 2010
2308050721	ENTR. PARC J. G. FOURNIER T/J.	2 582.06	CONDUITS FILAGE T/BALLE
2308050721	ENTR. PARC J. G. FOURNIER T/J.	1 271.25	POTEAUX T/BALLE
<b>HYDRO-QUEBEC</b>		<b>42 115.60 (3)</b>	
270120681	ELECTRICITE - C/ COMM. 786415	1 296.15	SERVICES OCTOBRE 2010
241300681	ELECTRIC - P. STE-CROIX 786506	1 574.41	SERVICES OCTOBRE 2010
232000681	ELECTRICITE-GARAGE MUN. 786613	156.82	SERVICES OCTOBRE 2010
234000681	ECLAIRAGE URBAIN 786829-787553	1 091.68	SERVICES OCTOBRE 2010
234050681	ECLAIRAGE RURAL 786894	131.80	SERVICES OCTOBRE 2010
2304020721	RÉFECTION RUE LEGENDRE	35 782.50	DÉPLACEMENT LIGNE AÉRIENNE RUE LEGENDRE
241200681	ELECTRICITE U/EAU POT. 786712	2 082.24	SERVICES OCTOBRE 2010
<b>ICETEC REFRIGERATION INC.</b>		<b>164.35 (1)</b>	
270120522	ENT. ET REP. - CENTRE COMM. R.	164.35	COURROIE VENTILATEUR SALLE SPECTACLE (CÔTÉ OUEST)
<b>IMPRIMERIE STE-CROIX INC.</b>		<b>372.49 (1)</b>	
213000349	BULLETIN D'INFORMATION	372.49	AVIS NO. 126
<b>LES EXCAVATIONS STE-CROIX INC.</b>		<b>316 950.44 (1)</b>	
2308050721	ENTR. PARC J. G. FOURNIER T/J.	1 250.52	TRAVAUX TERRAIN SOCCER
241500521	ENTR. REPAR. - RESEAU D'ÉGOUTS	331.85	ÉGOÛT RUE TARDIF
2304020721	RÉFECTION RUE LEGENDRE	287 372.62	DÉCOMPTE PROGRESSIF # 2
2304022721	RÉFECTION VOIRIE RUE BIRON	27 995.45	DÉCOMPTE PROGRESSIF # 2
<b>LES GLISSIERES DE SECURITE J.T.D. INC.</b>		<b>790.13 (1)</b>	
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	790.13	RÉPARATION GLISSIÈRES SÉCURITÉ RANG 3 EST
<b>LIBRAIRIE RENAUD-BRAY</b>		<b>582.70 (1)</b>	
270230670	ACHATS DE VOLUMES	283.10	ACHATS VOLUMES
270230670	ACHATS DE VOLUMES	299.60	ACHATS VOLUMES
<b>LOCATION D'OUTILS SIMPLEX S.E.C.</b>		<b>504.79 (1)</b>	
232000650	PIECES ET ACCESSOIRES - VOIRIE	367.16	LAME DIAMANT (COUPER ASPHALTE)
241300521	ENT. & REP. - RESEAU D'AQUEDUC	137.63	VIDER CONDUITES A QUEDUC RUE DU BATEAU & T/SOCCER
<b>LOGICIELS PREMIÈRE LIGNE INC.</b>		<b>180.59 (1)</b>	
222000522	ENTR. & REPAR.-CASERNE	180.59	APPAREIL INFORMATIQUE D-LINK
<b>MARIO TURGEON</b>		<b>100.00 (1)</b>	
5513600000	DEPOTS ET RETENUES DE	100.00	REMB. DÉPÔT GARANTIE
<b>MONIQUE BRUNET</b>		<b>1 862.44 (1)</b>	
2308100721	PROMOT. TERRITOIRE/TOURISTIQUE	1 862.44	ESQUISSE 3D HALTE RELAIS TOURISTIQUE
<b>OFFICE DE TOURISME DE LOTBINIÈRE</b>		<b>284.99 (1)</b>	
269000494	PUBLI. - PROMOTION TERRITOIRE	284.99	PUBLICITÉ CARTE TOURISTIQUE LOTBINIÈRE
<b>BENOÎT OUELLET</b>		<b>313.64 (1)</b>	
55 13100 000	COMPTES À PAYER	313.64	REMB. TAXES 2009-2010
<b>PAVAGE LAGACE &amp; FRERES</b>		<b>14 536.77 (1)</b>	
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	14 536.77	TRAVAUX POINTE-PLATON ET COIN RUES DU MOULIN & BOISVERT
<b>PG SOLUTIONS</b>		<b>408.50 (1)</b>	
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	408.50	CHÈQUES LASER
<b>PITNEYWORKS</b>		<b>658.74 (2)</b>	
213000321	TIMBRES POSTES- ADMINISTRATION	600.00	RECHARGE TIMBRES
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	99.28	CARTOUCHE ENCRE
213000322	FRAIS DE MESSAGERIES	13.55	FRAIS TRANSPORT
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	-54.09	CRÉDIT RABAIS POSTAL
<b>PLACE AUX JEUNES DE LOTBINIÈRE</b>		<b>250.00 (1)</b>	
219000970	DONS ET SUBVENTIONS - O.B.N.L.	250.00	AIDE FINANCIÈRE GALA JEUNEXCELLENCE MAI 2011
<b>POSTES CANADA</b>		<b>137.18 (1)</b>	
213000321	TIMBRES POSTES- ADMINISTRATION	137.18	AVIS NO. 126 (DISCOURS DU MAIRE)
<b>PRODUITS CHIMIQUES CCC LTEE</b>		<b>2 326.25 (1)</b>	
241200635	USINE EAU - PRODUITS CHIMIQUES	2 360.11	PERMANGANATE
241200635	USINE EAU - PRODUITS CHIMIQUES	-33.86	CRÉDIT PALETTE
<b>PROTECTION INCENDIE PC</b>		<b>198.93 (2)</b>	
222001526	ENTR. & REPAR. EXT. & CYLINDRE	151.53	TEST HYDROSTATIQUE & AIR PACK
222001526	ENTR. & REPAR. EXT. & CYLINDRE	47.40	AIR PACK

## SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 07 DÉCEMBRE 2010

<b>QUINC. MAURICE HAMEL &amp; FILS</b>		<b>14.06 (1)</b>	
2308050721	ENTR. PARC J. G. FOURNIER T/J.	14.06	PILES
<b>RAY-CAR</b>		<b>1 094.59 (1)</b>	
2308050721	ENTR. PARC J. G. FOURNIER T/J.	321.33	CRIBLURE & PIERRE À DRAINAGE
2304007721	PROL. LECLERC & CH. AQUEDUC	434.03	PIERRE CONCASSÉE
2304007721	PROL. LECLERC & CH. AQUEDUC	339.23	PIERRE CONCASSÉE
<b>SEBASTIEN COTE</b>		<b>247.00 (1)</b>	
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	247.00	NIVELER LES RANGS
<b>SENECHAL MICHEL</b>		<b>22.00 (1)</b>	
269000959	PART. - VILLE/ VILLAGE FLEURIS	22.00	ESSENCE COM. EMBELLISSEMENT
<b>SERVICES INFORMATIQUES DM</b>		<b>76.20 (1)</b>	
213000414	SERV. PROF. INFORMATIQUE, ADM.	76.20	SOUTIEN INFORMATIQUE
<b>SIFTO CANADA CORP.</b>		<b>4 032.18 (1)</b>	
241200635	USINE EAU - PRODUITS CHIMIQUES	4 032.18	SEL ADOUCISSEUR
<b>SIMON LAROCHE</b>		<b>100.00 (1)</b>	
551360000	DEPOTS ET RETENUES DE	100.00	REMB. DÉPÔT GARANTIE
<b>SNC-LAVALIN INC.</b>		<b>15 047.65 (1)</b>	
2304055721	RÉFECTION ROUTE POINTE-PLATON	15 047.65	AVANT-PROJET & RELEVÉS RÉFECTION POINTE-PLATON
<b>SOUDURE CONCEPT</b>		<b>179.00 (1)</b>	
222000526	ENT. & REP. - EQUIP. INCENDIE	84.00	ALUMINIUM (RÉPARATION REMORQUE)
222000526	ENT. & REP. - EQUIP. INCENDIE	95.00	RÉPARER RÉSERVOIR CAMION
<b>STANDARD LIFE</b>		<b>2 086.72 (1)</b>	
5513870000	ASS. COLLECTIVES A PAYER	2 086.72	POLICE 31/22 NOVEMBRE 2010
<b>STELEM</b>		<b>129.81 (1)</b>	
222001521	ENTR.& REP. - BORNE FONTAINE	129.81	GRAISSE BORNE-FONTAINE
<b>SUPERMARCHÉ STE-CROIX INC.</b>		<b>7.98 (1)</b>	
222000650	PIECES & ACCESSOIRES- INCENDIE	7.98	EAU
<b>TAYLOR-MADE ENTERPRISES INC.</b>		<b>252.00 (1)</b>	
222000650	PIECES & ACCESSOIRES- INCENDIE	252.00	OUTILS MULTIFONCTIONNELS (24)
<b>TELU COMMUNICATIONS INC.</b>		<b>675.29 (1)</b>	
213000331	TELEPHONE HOTEL VILLE 926-3494	253.44	SERVICES OCTOBRE 2010
232000331	TELEPHONE - VOIRIE CELLULAIRES	214.35	SERVICES OCTOBRE 2010
261000331	TELEPHONE-URBANISME	86.57	SERVICES OCTOBRE 2010
222000331	TEL.2464, & PAGETS (9)	-8.30	SERVICES OCTOBRE 2010
213000331	TELEPHONE HOTEL VILLE 926-3494	4.69	SERVICES OCTOBRE 2010
222000331	TEL.2464, & PAGETS (9)	0.14	SERVICES OCTOBRE 2010
241300331	TELEP. - P. STE-CROIX 926-2324	62.20	SERVICES OCTOBRE 2010
241400331	TELEPHONE DEGRILLEUR 926-2612	62.20	SERVICES OCTOBRE 2010
<b>TELU MOBILITE</b>		<b>156.80 (1)</b>	
232000331	TELEPHONE - VOIRIE CELLULAIRES	29.14	SERVICES NOVEMBRE 2010
270120331	TELEPHONE CELL. - C/COMM.	29.97	SERVICES NOVEMBRE 2010
232000331	TELEPHONE - VOIRIE CELLULAIRES	43.16	SERVICES NOVEMBRE 2010
211000331	TELEPHONE CELL. 806-6809	54.53	SERVICES NOVEMBRE 2010
<b>TEST TECH INC.</b>		<b>6 370.96 (1)</b>	
222001521	ENTR.& REP. - BORNE FONTAINE	7 145.85	RESTAURATION TÊTE, TIGE, NOIX D'OPÉRATION & SIÈGE (18)
222001521	ENTR.& REP. - BORNE FONTAINE	-774.89	CRÉDIT PIÈCES & TRANSPORT
<b>TOURNOI INTER-REGIONAL SAINTE-CROIX</b>		<b>490.00 (1)</b>	
219000970	DONS ET SUBVENTIONS - O.B.N.L.	490.00	AIDE FINANCIÈRE 2010
<b>TRANSPORT ADAPTE 'LOBICAR'</b>		<b>58 776.00 (1)</b>	
5411202000	CAISSE POPULAIRE NUMERO 11071	52 448.00	SUBVENTION 4e VERSEMENT
5411202000	CAISSE POPULAIRE NUMERO 11071	6 328.00	AJUSTEMENT 2009
<b>VIDÉOTRON LTÉE</b>		<b>164.69 (2)</b>	
213000331	TELEPHONE HOTEL VILLE 926-3494	37.60	SERVICES DÉCEMBRE 2010
232000331	TELEPHONE - VOIRIE CELLULAIRES	37.61	SERVICES DÉCEMBRE 2010
261000331	TELEPHONE-URBANISME	37.61	SERVICES DÉCEMBRE 2010
222000331	TEL.2464, & PAGETS (9)	51.87	SERVICES DÉCEMBRE 2010
<b>Total :</b>		<b>571 816,33</b>	

## COMPTES À PAYER DE NOVEMBRE 2010

<b>AREO-FEU LTEE</b>		<b>1 031.68 (1)</b>	
222000650	PIECES & ACCESSOIRES- INCENDIE	1 015.88	CAGOULES & GANTS INC
222000322	FRAIS DE MESSAGERIE INCENDIE	15.80	FRAIS DE TRANSPORT
<b>ASSOCIATION DES POMPIERS VOLONTAIRES DE STE-</b>		<b>1 740.00 (2)</b>	
216000416	REL. TRAVAIL - ACT. SOCIALE	1 770.00	PARTY NOEL
216000416	REL. TRAVAIL - ACT. SOCIALE	-30.00	CRÉDIT CARTE SOUPER
<b>BELL MOBILITE PAGETTE</b>		<b>236.97 (1)</b>	
222000331	TEL.2464, & PAGETS (9)	196.07	SERVICES INCENDIE & P/R
223100331	TELEPHONE & MESSAGERS	40.90	SERVICES INCENDIE & P/R
<b>BIOLAB - DIVISION THETFORD</b>		<b>423.40 (1)</b>	
241200411	ANALYSE DE L'EAU	423.40	ANALYSE D'EAU

## SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 07 DÉCEMBRE 2010

<b>BUROPLUS ST-EX</b>	<b>104.30 (5)</b>
261000670 URBANISME - PAPETERIES	44.01 CARTOUCHE D'ENCRE
213000670 PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	38.24 FOURNITURES DE BUREAU
213000670 PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	2.92 FOURNITURES DE BUREAU
213000670 PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	13.50 FOURNITURES DE BUREAU
213000670 PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	5.63 FOURNITURES DE BUREAU
<b>CLAUDE GARNEAU</b>	<b>7.35 (1)</b>
211000310 DEPLAC.ET REPRESENTATION DES ELUS	7.35 BREUVAGE (ATELIER)
<b>COMM. SCOLAIRE DES NAVIGATEURS</b>	<b>375.00 (1)</b>
270195519 LOCATION - PALESTRE POLYVALENT	375.00 LOCATION LOCAL (INTERNET COMME PASSE-TEMPS)
<b>CONSTRUCTION S.R.B.</b>	<b>97.52 (1)</b>
232000521 ENTR. REPAR. - VOIRIE	97.52 SCIAGE BORDURE BÉTON (175 LEGENDRE)
<b>DENEIGEMENT LAURIER 1996 S.E.N.C.</b>	<b>294.60 (1)</b>
232000521 ENTR. REPAR. - VOIRIE	294.60 NIVELER ROUTE DU CHOUYEN
<b>ECO VERDURE</b>	<b>1 584.77 (1)</b>
2308050721 ENTR. PARC J. G. FOURNIER T/J.	1 584.77 TRAVAUX POUR PASSER FIL ÉLECTRIQUE T/BALLE
<b>EXCAVATION PIERRE COULOMBE</b>	<b>446.99 (1)</b>
232060521 ENTR. /FOSSÉS & ACCOT. - RURAL	446.99 ENTRETIEN FOSSÉ ROUTE DU CHOUYEN
<b>FEDERATION QUEBECOISE DES</b>	<b>225.76 (1)</b>
211000454 SERVICES DE FORMATION ÉLUS	141.10 FORMATION CONTRATS MUNICIPAUX (5)
213000454 FORMATION & PERFECTION - ADM	56.44 FORMATION CONTRATS MUNICIPAUX (2)
232000454 FORMATION ET PERFECT. - VOIRIE	28.22 FORMATION CONTRATS MUNICIPAUX (1)
<b>FORMATION URGENCE VIE</b>	<b>45.15 (1)</b>
223100675 MEDICAMENTS & FOURN. MEDIC.	45.15 CANULES & SACS P/R
<b>GERALD LEMAY</b>	<b>262.82 (2)</b>
232000650 PIECES ET ACCESSOIRES - VOIRIE	150.00 BOTTES DE TRAVAIL
232000650 PIECES ET ACCESSOIRES - VOIRIE	112.82 MANTEAU D'HIVER
<b>JEAN-PIERRE DUCRUC</b>	<b>43.20 (1)</b>
211000310 DEPLAC.ET REPRESENTATION DES ELUS	43.20 FRAIS DÉPLACEMENT FORMATION CONTRATS MUNICIPAUX
<b>KARINE BARIL</b>	<b>42.30 (1)</b>
212000310 FRAIS DEPLACEMENT & AUTRE C/MU	18.00 FRAIS DÉPLACEMENT NOVEMBRE 2010
261000310 FRAIS DEPLACEMENT - URBANISME	24.30 FRAIS DÉPLACEMENT NOVEMBRE 2010
<b>KOLÉO STUDIO MULTIMÉDIA</b>	<b>67.73 (1)</b>
259001499 POLITIQUE FAM - COMITE FAMILLE	67.73 AFFICHE C/FAMILLES
<b>LAUZE, PIERRE</b>	<b>62.45 (1)</b>
223100675 MEDICAMENTS & FOURN. MEDIC.	62.45 VACCIN TWINRIX P/R
<b>LES ENSEIGNES PALA</b>	<b>33.86 (1)</b>
262100341 PUBL PROMOTION IND. & COMMERCE	33.86 RUBANS ADHÉSIFS "VENDU" RUE TARDIF
<b>LES ENTREPRISES J.F. BLANCHET INC.</b>	<b>3 618.69 (7)</b>
2304007721 PROL. LECLERC & CH. AQUEDUC	696.28 LOCATION CAMION FOSSÉCH. AQUEDUC
232000521 ENTR. REPAR. - VOIRIE	232.01 NIVELER CHEM IN AQUEDUC
2304007721 PROL. LECLERC & CH. AQUEDUC	185.38 TRANSPORT PIERRE
2308050721 ENTR. PARC J. G. FOURNIER T/J.	553.78 PATINOIRE EXTÉRIEURE
2308051721 AUTRES PARCS (DETENTE/MINOUNE)	773.64 LOCATION CAMION (ÉGOUT CENTRE MULTIFONCTIONNEL)
2308051721 AUTRES PARCS (DETENTE/MINOUNE)	251.42 LOCATION CAMION (ÉGOUT CENTRE MULTIFONCTIONNEL)
2308050721 ENTR. PARC J. G. FOURNIER T/J.	926.18 TRANSPORT PIERRE T/BALLE
<b>LES EXCAVATIONS STE-CROIX INC.</b>	<b>37 632.73 (1)</b>
2308050722 CENTRE DES LOISIRS & SERVICES	6 880.08 ÉGOUT CENTRE MULTIFONCTIONNEL
2308050721 ENTR. PARC J. G. FOURNIER T/J.	2 945.24 TRAVAUX CHEMIN DE L' AQUEDUC
2304007721 PROL. LECLERC & CH. AQUEDUC	27 807.41 SURFACE PAT.EXTÉRIEURE & FEU ST-JEAN-BAPTISTE
<b>LES PTITS MOTEURS ENR.</b>	<b>3 500.00 (1)</b>
270190522 ENTR. PISTES DE SKI FOND	3 500.00 POSER CHENILLE & ENTRETIEN CONDUITE HONDA
<b>LES PUBLICATIONS LE PEUPLE</b>	<b>1 011.36 (2)</b>
262100341 PUBL PROMOTION IND. & COMMERCE	733.69 PUB. DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL
213000341 PUBL. INFOR - JOURNAUX, REVUES	277.67 AVIS PUBLIC RÔLE TRIENNAL
<b>LES SERVICES JAG INC.</b>	<b>141.09 (1)</b>
2308050721 ENTR. PARC J. G. FOURNIER T/J.	141.09 TRANSPORT POTEAUX T/ BALLE
<b>LIBRAIRIE RENAUD-BRAY</b>	<b>497.75 (5)</b>
270230670 ACHATS DE VOLUMES	60.80 ACHATS VOLUMES
270230670 ACHATS DE VOLUMES	70.15 ACHATS VOLUMES
270230670 ACHATS DE VOLUMES	60.80 ACHATS VOLUMES
270230670 ACHATS DE VOLUMES	289.30 ACHATS VOLUMES
270230670 ACHATS DE VOLUMES	16.70 ACHATS VOLUMES
<b>M.R.C. DE LOTBINIERE</b>	<b>249.86 (3)</b>
261000670 URBANISME - PAPETERIES	48.00 PLANS DE ZONAGE
261000670 URBANISME - PAPETERIES	68.00 PLANS DE ZONAGE
219000985 CREANCES DOUTEUSES (CHEQUES)	133.86 FRAIS VENTE POUR TAXES (1DOSSIER)
<b>MARIN LAFLEUR</b>	<b>58.05 (1)</b>
223100310 DEPLACEMENT - PR/REPODANTS	58.05 FRAIS TRANSPORT (RÉPARATION RADIO)

**SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 07 DÉCEMBRE 2010**

<b>MÉTALLURGIE LAURIER INC.</b>		<b>31.61 (1)</b>
232000526	ENT. ET REP. MACH./OUTIL./EQU.	31.61 TUYAU & TARAUDAGE
<b>MILOT, STEPHANE</b>		<b>83.70 (1)</b>
232000310	FRAIS DE DEPLACEMENT - VOIRIE	83.70 FRAIS DÉPLACEMENT NOVEMBRE 2010
<b>MINISTERE DES RESSOURCES NATURELLES</b>		<b>21.00 (1)</b>
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	21.00 AVIS MUTATION
<b>MUN. SAINT-ANTOINE-DE-TILLY</b>		<b>1 057.94 (1)</b>
222000442	SERV.RECUS ENT. MUNICIPALITES	1 057.94 ENTRAIDE INTER-MUNICIPAL
<b>NOVICOM 2000 INC.</b>		<b>1 457.11 (4)</b>
223100675	MEDICAMENTS & FOURN. MEDIC.	-95.94 CRÉDIT BATTERIE
232000650	PIECES ET ACCESSOIRES - VOIRIE	42.33 VÉRIFICATION RADIO
232000650	PIECES ET ACCESSOIRES - VOIRIE	1 451.52 RADIOS PORTATIFS (2)
223100331	TELEPHONE & MESSAGERS	59.20 VÉRIFICATION RADIO
<b>PETITE CAISSE</b>		<b>268.01 (4)</b>
270150649	PIECES ET ACCESSOIRES - T.J.	8.99 RENFLOUEMENT PETITE CAISSE
270120526	ENTR.MACH, OUTILL, EQUIP.C/COM	1.13 RENFLOUEMENT PETITE CAISSE
213000321	TIMBRES POSTES- ADMINISTRATION	11.91 RENFLOUEMENT PETITE CAISSE
270120641	BIENS NON DURABLE - C./COMM	14.66 SACS BALAYEUSE
216000416	REL. TRAVAIL - ACT. SOCIALE	112.50 CADEAUX NOEL
232000650	PIECES ET ACCESSOIRES - VOIRIE	112.83 RENFLOUEMENT PETITE CAISSE
211000310	DEPLAC.ET REPRESATION DES ELUS	5.99 RENFLOUEMENT PETITE CAISSE
<b>PG SOLUTIONS</b>		<b>9 588.74 (3)</b>
5829102000	ABONNEMENTS PAYES D'AVANCE	7 494.90 CONTRAT D'ENTRETIEN 2011
5829102000	ABONNEMENTS PAYES D'AVANCE	1 980.96 CONTRAT D'ENTRETIEN 2011
213000454	FORMATION & PERFECTION - ADM	112.88 FORMATION NOUVEAUTÉS 2011
<b>PROTECTION INCENDIE PC</b>		<b>1 157.81 (3)</b>
222001526	ENTR. & REPAR. EXT. & CYLINDRE	133.47 INSPECTION VISUELLE & AIR PACK
222001526	ENTR. & REPAR. EXT. & CYLINDRE	976.64 INSPECTION VISUELLE & AIR PACK
222001526	ENTR. & REPAR. EXT. & CYLINDRE	47.70 INSPECTION VISUELLE & AIR PACK
<b>QUEBEC MUNICIPAL</b>		<b>310.41 (1)</b>
5829102000	ABONNEMENTS PAYES D'AVANCE	310.41 ADHÉSION 2011
<b>RAY-CAR</b>		<b>1 533.87 (1)</b>
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	1 533.87 PIERRE CONCASSÉE
<b>RESTAURANT CHEZ LARRY</b>		<b>116.24 (1)</b>
222000310	DEPLACEMENT & REPRE.- INCENDIE	116.24 SOUPER (FEU PETIT-VILLAGE)
<b>SEBASTIEN COTE</b>		<b>78.00 (1)</b>
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	78.00 NIVELER ROUTE DU CHOUYEN
<b>SERVICES INFORMATIQUES DM</b>		<b>50.79 (1)</b>
213000414	SERV. PROF. INFORMATIQUE, ADM.	50.79 SOUTIEN INFORMATIQUE
<b>SIMON LEMAY, EXCAVATION</b>		<b>8 546.05 (1)</b>
241500521	ENTR. REPAR. - RESEAU D'EGOUTS	101.59 TERRE, SABLE & PIERRE
2308050721	ENTR. PARC J. G. FOURNIER T/J.	4 024.56 TERRE, SABLE & PIERRE
2304007721	PROL. LECLERC & CH. AQUEDUC	1 422.23 TERRE, SABLE & PIERRE
2308050722	CENTRE DES LOISIRS & SERVICES	2 997.67 TERRE, SABLE & PIERRE
<b>SOUUDRE CONCEPT</b>		<b>126.00 (1)</b>
222000525	ENT. ET REP. - VEHICULES INC.	126.00 RÉPARER BASSIN EAU PORTATIF
<b>SOUUDRE STE-CROIX ENR.</b>		<b>104.07 (1)</b>
269000959	PART. - VILLE/ VILLAGE FLEURIS	16.93 ENTRETIEN COUPE-HERBE
232000525	ENT. ET REP. -VEHICULES-VOIRIE	87.14 ATTACHE REMORQUE DAKOTA
<b>STANDARD LIFE</b>		<b>2 086.72 (1)</b>
5513870000	ASS. COLLECTIVES A PAYER	2 086.72 POLICE 31722 DÉCEMBRE 2010
<b>SUPERMARCHÉ STE-CROIX INC.</b>		<b>253.02 (7)</b>
211000310	DEPLAC.ET REPRESATION DES ELUS	37.64 BUFFET BUDGET
222000650	PIECES & ACCESSOIRES- INCENDIE	28.74 EAU INCENDIE
222000650	PIECES & ACCESSOIRES- INCENDIE	14.20 PRODUITS D'ENTRETIEN
211000310	DEPLAC.ET REPRESATION DES ELUS	38.57 BUFFET BUDGET
270120660	PROD. ENTRETIEN - C. COMMUNAUT	8.57 NETTOYANT À FOUR
222000310	DEPLACEMENT & REPRE.- INCENDIE	74.42 BREUVAGES & SOUS-MARINS FEU PETIT-VILLAGE
270120660	PROD. ENTRETIEN - C. COMMUNAUT	50.88 DÉSINFECTANTS & PURIFICATEUR D'AIR
<b>TELU COMMUNICATIONS INC.</b>		<b>62.25 (1)</b>
241200331	TELEPHONE - U/EAU 796-2180	62.25 SERVICES NOVEMBRE 2010
<b>VALÉRIE LEJEUNE</b>		<b>148.22 (2)</b>
212000310	FRAIS DEPLACEMENT & AUTRE C/MU	74.11 FRAIS DÉPLACEMENT COUR MUNICIPALE
212000310	FRAIS DEPLACEMENT & AUTRE C/MU	74.11 FRAIS DÉPLACEMENT COUR MUNICIPALE
<b>WILSON &amp; LAFLEUR LTEE</b>		<b>296.63 (1)</b>
5829102000	ABONNEMENTS PAYES D'AVANCE	296.63 ABONNEMENT 2011

**Total :81 213,57**



**SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 07 DÉCEMBRE 2010**

**TRANSFERT(S) ET AFFECTATION(S) BUDGÉTAIRE(S)**

Code budgétaire	Budget actuel	Solde cumulé	Budget révisé	Poste affecté	Budget actuel	Budget révisé
02-13000-310 dépl. & représentation adm.	1 325	1 525	1 675	02-32000-310 frais déplacement-voirie	1 375	1 025
02-22000-526 ent. & rép. équip.inc.	2 600	1 622	3 345	02-23000-526 mach. out. équ. mach vie	1 000	255
02-22000-650 pièces acces. inc.	4 190	4 442	4 445	02-23000-526 mach. out. équ. mach vie	255	0
02-41200-521 ent et rép. usine eau potable	11 000	13 535	13 540	02-41200-635 usine eau produits chimiques	44 116	41 576
02-41301-521 ent. & rép. s/pomp. Ste croix	4 168	9 307	9 308	02-41400-526 mach. out. équ. dégrilleur	2 295	1 055
				02-41500-521 ent. & rép. réseau d'égouts	8 717	4 817
02-61000-454 formation urbanisme	1 100	1 536	1 600	02-61000-412 serv. juridique urbanisme	5 500	5 000
02-69000-959 part. ville/village fleuris	10 000	10 577	10 700	02-61000-412 serv. juridique urbanisme	5 000	4 300
02-99200-496 frais de banque	2 140	2 729	3 140	02-92136-840 dév. Place Victorin	2 000	1 000
		11 230				11 230

CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS # 12-2010

**RECETTES ET DÉPENSES**

Une copie du rapport informatique en date du 03 décembre 2010 pour la municipalité de Sainte-Croix est remise à chacun des membres du conseil.

308-2010

**POLITIQUE DE GESTION CONTRACTUELLE**

**ATTENDU QU'**une politique de gestion contractuelle est requise en vertu de l'article 64 du Projet de loi n° 76 adopté le 18 février 2010, tel que modifié par l'article 106 du Projet de loi n° 102 adopté le 10 juin 2010 par le gouvernement du Québec;

**ATTENDU** le projet de politique de gestion contractuelle annexé aux présentes;

**IL** est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Gratien Tardif, et résolu unanimement d'adopter le projet de politique de gestion contractuelle comme s'il était au long cité.

**AVIS DE MOTION**

**PROJET DE RÈGLEMENT N° 450-2010 (TAXES DE SERVICES 2011)**

Avis de motion est donné par Michel Cameron, que lors d'une séance ultérieure, le conseil municipal adoptera un règlement relativement aux tarifs d'aqueduc, d'égout et de protection incendie pour l'exercice financier 2011, en remplacement du règlement numéro 432-2009 originaire du règlement numéro 10-1966.

Demande de dispense de lecture est faite pour ce règlement, tous ayant reçu copie dudit projet de règlement.

**SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 07 DÉCEMBRE 2010**

**PROJET DE RÈGLEMENT N° 451-2010 (TAXES FONCIÈRES 2011)**

Avis de motion est donné par Jean Lafleur, que lors d'une séance ultérieure, le conseil municipal adoptera un règlement concernant l'imposition des taxes municipales et la compensation pour le service de cueillette des ordures ménagères et d'enfouissement sanitaire pour l'exercice financier 2011.

Demande de dispense de lecture est faite pour ce règlement, tous ayant reçu copie dudit projet de règlement.

**PROJET DE RÈGLEMENT N° 452-2010 (MODIFIANT L'ARTICLE 3 DU RÈGLEMENT N° 399-2007)**

Avis de motion est donné par Jean-Pierre Ducruc, que lors d'une séance ultérieure, le conseil municipal présentera un projet de règlement aux fins de modifier l'article « 3 » du règlement 399-2007 afin de modifier le montant de dépenses autorisé lors de travaux de réparation ou d'entretien au directeur général et secrétaire-trésorier ainsi que d'y ajouter la délégation de pouvoirs au directeur général et secrétaire-trésorier et directeur des travaux publics concernant les travaux de construction ou d'amélioration.

Demande de dispense de lecture est faite pour ce règlement, tous ayant reçu copie dudit projet de règlement.

**FONDATION DU DOMAINE JOLY-DE LOTBINIÈRE**

309-2010

**RECONNAISSANCE AUX FINS D'EXEMPTION DE TAXES FONCIÈRES**

**ATTENDU QUE** la Fondation du Domaine Joly-De Lotbinière a soumis à la Commission municipale une demande de reconnaissance pour fins d'exemption de taxes foncières pour l'immeuble situé au 7001, route Pointe-Platon à Sainte-Croix;

**ATTENDU QU'**en vertu de l'article 243.23 de la Loi sur la fiscalité municipale, la Commission municipale doit consulter la municipalité pour connaître son opinion à l'égard de ladite demande de reconnaissance;

**IL** est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement d'accepter à ce que la Commission municipale reconnaisse la Fondation du Domaine Joly-De Lotbinière pour fins d'exemption de taxes foncières.

**CENTRE CULTUREL ET SPORTIF DE SAINTE-CROIX DE LOTBINIÈRE INC.**

310-2010

**COMPTE À PAYER**

**IL** est proposé par Michel Routhier, appuyé par Gratien Tardif, et résolu unanimement de ratifier les comptes payés et d'autoriser le paiement des comptes suivants :

**CENTRE CULTUREL**

**SALAIRES DE NOVEMBRE 2010**

SALAIRES BRUTS DU 24 OCTOBRE AU 27 NOVEMBRE 2010	DIRECTEUR DES LOISIRS	4 365.40
	SALAIRES DES EMPLOYÉS DE LA MAINTENANCE & RESTAURANT	14 605.94
	AVANTAGES SOCIAUX	2 810.76
	<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>21 782.10</b>

**FRAIS DE FINANCEMENT DE NOVEMBRE 2010**

FRAIS DE FINANCEMENT	FRAIS BANCAIRES	65.00
	<b>TOTAL</b>	<b>21 847.10</b>

## SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 07 DÉCEMBRE 2010

### COMPTES PAYÉS DE NOVEMBRE 2010 – RATIFICATION

<b>AIGUISAGE ROUSSEAU</b>		<b>76.76 (1)</b>	
270165525	ENTR. & REPAR. - SURFACEUSE	76.76	COUTEAUX SURFAÇEUSE (2)
<b>ALEX COULOMBE LTEE</b>		<b>1 260.04 (2)</b>	
270180610	ACHATS - RESTAURANT	434.99	ACHATS RESTAURANT
270180610	ACHATS - RESTAURANT	825.05	ACHATS RESTAURANT
<b>BRASSERIE MOLSON O'KEEFE</b>		<b>5 084.56 (2)</b>	
270181610	ACHATS - BAR	2 433.10	ACHATS BAR
270181610	ACHATS - BAR	2 651.46	ACHATS BAR
<b>CAISSE POPULAIRE DE STE-CROIX</b>		<b>4 800.85 (2)</b>	
5513860000	R.A.M.Q. A PAYER	404.70	REMISES OCTOBRE 2010
5513820000	RQAP A PAYER	179.60	REMISES OCTOBRE 2010
5513840000	IMPOT PROV. A PAYER	1 422.20	REMISES OCTOBRE 2010
5513850000	R.R.Q. A PAYER	1 240.82	REMISES OCTOBRE 2010
5513825000	C.A.C. A PAYER (SANS ASS. COL)	482.96	REMISES OCTOBRE 2010
5513815000	IMPOT FED. A PAYER (SANS AS.C)	1 070.57	REMISES OCTOBRE 2010
<b>CENTRALE DES SYNDICATS DEMOCRATIQUES</b>		<b>199.65 (1)</b>	
5513880000	COTISATIONS SYNDICALES A PAYER	199.65	REMISES OCTOBRE 2010
<b>D. BERTRAND ET FILS INC.</b>		<b>1 032.58 (2)</b>	
270180610	ACHATS - RESTAURANT	560.60	ACHATS RESTAURANT
270180610	ACHATS - RESTAURANT	68.19	ACHATS RESTAURANT
270180610	ACHATS - RESTAURANT	482.20	ACHATS RESTAURANT
270180610	ACHATS - RESTAURANT	-78.41	CRÉDIT ACHATS RESTAURANT
<b>FONDS DE SOLIDARITÉ FTQ</b>		<b>384.00 (1)</b>	
5513881000	FONDS DE SOLIDARITÉ FTQ	384.00	REMISES OCTOBRE 2010
<b>FORTIN SECURITE MEDIC INC.</b>		<b>83.02 (1)</b>	
270148675	BIENS NON DURABLE - MEDICAMENT	83.02	PANSEMENTS, BANDAGES
<b>HYDRO-QUEBEC</b>		<b>8 279.58 (1)</b>	
270181681	ELECTRICITE - GLACE 846563	5 061.43	SERVICES OCTOBRE 2010
270180681	ELECTRICITE - ARENA 748754	3 218.15	SERVICES OCTOBRE 2010
<b>LES EMBALLAGES L. BOUCHER INC.</b>		<b>309.95 (1)</b>	
270180610	ACHATS - RESTAURANT	309.95	ACHATS RESTAURANT
<b>LES P'TITS MOTEURS ENR.</b>		<b>171.97 (1)</b>	
270160526	ENTR. & RÉP. - ÉQUIP. (ARÉNA)	171.97	CHANGER HUILE, RÉPARER SILENCIEUX & NETTOYER COUPE-BORDURE
<b>PAUSE-CAFÉ SOLEIL</b>		<b>440.33 (1)</b>	
270180610	ACHATS - RESTAURANT	440.33	ACHATS RESTAURANT
<b>QUINCAILLERIE HAMEL &amp; FILS INC</b>		<b>26.88 (1)</b>	
270160522	ENTR. & REPARATION- BATIMENT	11.77	PIÈCES & ACCESSOIRES
270160526	ENTR. & RÉP. - ÉQUIP. (ARÉNA)	9.12	FLUORESCENT, PIÈCES & ACC.
270165526	ENTR. & REP. -EQUIPEMENT (RESTAU)	5.99	FLUORESCENT, PIÈCES & ACC.
<b>ROGERS SANS-FIL</b>		<b>45.27 (1)</b>	
270125331	TELEPHONE	45.27	SERVICES NOVEMBRE 2010
<b>SAPUTO PRODUITS LAITIERS CANADA S.E.N.C.</b>		<b>799.52 (4)</b>	
270180610	ACHATS - RESTAURANT	168.32	ACHATS RESTAURANT
270180610	ACHATS - RESTAURANT	147.28	ACHATS RESTAURANT
270180610	ACHATS - RESTAURANT	63.12	ACHATS RESTAURANT
270180610	ACHATS - RESTAURANT	315.60	ACHATS RESTAURANT
270180610	ACHATS - RESTAURANT	105.20	ACHATS RESTAURANT
<b>SHAW DIRECT</b>		<b>41.75 (1)</b>	
270125339	CABLODISTRIBUTEUR - STARCHOICE	41.75	SERVICES NOVEMBRE 2010
<b>SNC LAVALIN</b>		<b>11 231.06 (1)</b>	
2308200721	IMM.- RECUPER. & REFRIGERATION	11 231.06	ÉTUDE AVANT-PROJET SYSTÈME RÉFRIGÉRATION
<b>STANDARD LIFE</b>		<b>1 012.87 (1)</b>	
5513870000	ASS. COLLECTIVE A PAYER	1 012.87	POLICE 31722 NOVEMBRE 2010
<b>SUPERMARCHE STE-CROIX INC.</b>		<b>183.14 (2)</b>	
270180610	ACHATS - RESTAURANT	26.00	ACHATS RESTAURANT
270180610	ACHATS - RESTAURANT	4.88	ACHATS RESTAURANT
270180610	ACHATS - RESTAURANT	110.92	ACHATS RESTAURANT
270180610	ACHATS - RESTAURANT	41.34	ACHATS RESTAURANT
<b>TELU COMMUNICATIONS INC.</b>		<b>314.64 (1)</b>	
270125331	TELEPHONE	314.64	SERVICES OCTOBRE 2010
<b>Total : 35 778.42</b>			

### COMPTES À PAYER DE NOVEMBRE 2010

<b>AIGUISAGE ROUSSEAU</b>		<b>115.13 (1)</b>	
270165525	ENTR. & REPAR. - SURFACEUSE	115.13	COUTEAUX SURFAÇEUSE (3)
<b>ALEX COULOMBE LTEE</b>		<b>582.38 (1)</b>	
270180610	ACHATS - RESTAURANT	582.38	ACHATS RESTAURANT

## SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 07 DÉCEMBRE 2010

<b>ASS. QUÉBÉCOISE DES ARÉNAS ET DES</b>	<b>208.82 (1)</b>
270125494 ASSOCIATIONS & ABONNEMENTS	208.82 COTISATION 2011
<b>BRASSERIE MOLSON O'KEEFE</b>	<b>2 874.32 (2)</b>
270181610 ACHATS - BAR	3 724.55 ACHATS BAR
270181610 ACHATS - BAR	-850.23 CRÉDIT ACHATS BAR
<b>CLAUDE GARNEAU</b>	<b>243.11 (1)</b>
270180610 ACHATS - RESTAURANT	243.11 ACHATS RESTAURANT
<b>D. BERTRAND ET FILS INC.</b>	<b>816.57 (2)</b>
270180610 ACHATS - RESTAURANT	839.91 ACHATS RESTAURANT
270180610 ACHATS - RESTAURANT	-23.34 CRÉDIT ACHATS RESTAURANT
<b>KORVETTE</b>	<b>12.27 (1)</b>
270180665 BIENS NON DURABLES- RESTAURANT	12.27 CONTENANTS & FILETS POUR CHEVEUX
<b>LECLERC, CLAUDE</b>	<b>28.08 (1)</b>
270125310 FRAIS DÉPLACEMENT & REPRÉSENTA	28.08 DÉPLACEMENT FORMATION SECOURISME
<b>MUNICIPALITE DE SAINTE-CROIX</b>	<b>336.44 (1)</b>
270175446 ENLEVEMENT DES ORDURES	336.44 ORDURES OCTOBRE & NOVEMBRE
<b>PETITE CAISSE</b>	<b>239.32 (1)</b>
270181610 ACHATS - BAR	190.64 RENFLOUEMENT PETITE CAISSE
270180610 ACHATS - RESTAURANT	22.95 RENFLOUEMENT PETITE CAISSE
270180665 BIENS NON DURABLES- RESTAURANT	13.73 RENFLOUEMENT PETITE CAISSE
270181660 PRODUITS ENTRETIEN -RESTAURANT	12.00 RENFLOUEMENT PETITE CAISSE
<b>PLAMONDON GERALD</b>	<b>738.50 (1)</b>
270125310 FRAIS DÉPLACEMENT & REPRÉSENTA	738.50 FRAIS DÉPLACEMENT JUIN À NOVEMBRE
<b>PRODUITS CAPITAL INC.</b>	<b>514.66 (1)</b>
270180660 PRODUITS ENTRETIEN - ARENA	514.66 PRODUITS D'ENTRETIEN
<b>QUINCAILLERIE HAMEL &amp; FILS INC</b>	<b>245.20 (2)</b>
270160521 ENTR. & REPAR. - REFRIGERATION	50.20 PIÈCES & ACCESSOIRES
270160526 ENTR. & RÉP. - ÉQUIP. (ARÉNA)	62.47 PIÈCES & ACCESSOIRES
270180665 BIENS NON DURABLES- RESTAURANT	18.80 PIÈCES & ACCESSOIRES
270167526 ENTR. & RÉP. -ÉQUIP. MAGASIN SPORT	7.69 PIÈCES & ACCESSOIRES
270160521 ENTR. & REPAR. - REFRIGERATION	100.42 CHLORURE CALCIUM
270161526 ENT.-EQUIP. SECUR. & INCENDIE	5.62 PILES
<b>SAPUTO PRODUITS LAITIERS CANADA S.E.N.C.</b>	<b>315.60 (1)</b>
270180610 ACHATS - RESTAURANT	315.60 ACHATS RESTAURANT
<b>STANDARD LIFE</b>	<b>1 012.87 (1)</b>
5513870000 ASS. COLLECTIVE A PAYER	1 012.87 POLICE 31722 DÉCEMBRE
<b>SUPERMARCHÉ STE-CROIX INC.</b>	<b>339.94 (7)</b>
270180610 ACHATS - RESTAURANT	11.37 ACHATS RESTAURANT
270180610 ACHATS - RESTAURANT	179.76 ACHATS RESTAURANT
270180610 ACHATS - RESTAURANT	9.60 ACHATS RESTAURANT
270180610 ACHATS - RESTAURANT	123.11 ACHATS RESTAURANT
270180610 ACHATS - RESTAURANT	7.12 ACHATS RESTAURANT
270180610 ACHATS - RESTAURANT	4.49 ACHATS RESTAURANT
270180610 ACHATS - RESTAURANT	4.49 ACHATS RESTAURANT

**Total : 8 623.21**

### RECETTES ET DÉPENSES

Une copie du rapport informatique en date du 03 décembre 2010 pour le Centre culturel et sportif de Sainte-Croix de Lotbinière inc. est remise à chacun des membres du conseil.

311-2010

### PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2011

Revenus :

Activités glace adultes :	87 800 \$
Activités glace mineures :	60 200 \$
Activités glace autres :	0 \$
Locations et activités diverses :	11 800 \$
Restaurant, bar et distributrice :	122 000 \$
Magasin de sport :	4 800 \$
Intérêts :	0 \$
Autres revenus :	0 \$
Subventions :	100 \$
<b>Total :</b>	<b>286 700,00 \$</b>

## SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 07 DÉCEMBRE 2010

Charges :

### Administration générale

Salaires et charges sociales :	57 376 \$	
Transport et communication :	6 280 \$	
Entretien et équipement bureau et informatique :	500 \$	
Formation administration :	1 400 \$	
Honoraires professionnels :	3 495 \$	
Services techniques et autres :	17 075 \$	
Biens non durables administration :	900 \$	
Sous-total :		87 026 \$

### Opérations

Salaires et charges sociales :	120 076 \$
Transport de matériel :	400 \$
Ent. et réparation des infrastructures :	60 377 \$
Ent. et réparation des équipements :	25 750 \$
Formation main-d'œuvre opérations :	200 \$
Services techniques et autres :	3 615 \$
Biens non durables opérations :	127 580 \$

Sous-total : 337 998 \$

### Frais de financement :

Intérêts sur dette L.T. :	2 101 \$
Frais bancaire :	780 \$

Sous-total : 2 881 \$

Amortissement :	(12 627 \$)
Remboursement dette long terme :	11 000 \$
Activités d'investissement :	1 000 \$
Surplus affecté loisir municipal :	(25 400 \$)

Sous-total : (26 027 \$)

**Total : 401 878,00 \$**

**DÉFICIT PRÉVU : (115 178,00 \$)**

**IL** est proposé par Michel Routhier, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement d'adopter le budget présenté et le déficit prévu de 115 178 \$.

312-2010

### ENGAGEMENT DE M. ÉRIC LALIBERTÉ, SALARIÉ TEMPORAIRE

Il est proposé par Michel Routhier, appuyé par Jean Lafleur, et résolu unanimement d'engager monsieur Éric Laliberté de Sainte-Croix pour agir à titre d'homme de maintenance temporaire.

Début de l'emploi : 01 décembre 2010

Rémunération : Échelon 3

Les autres conditions de travail, s'il y a, sont celles prévues à la convention collective des employés municipaux présentement en vigueur.

### CONVERSION DU SYSTÈME DE RÉFRIGÉRATION

313-2010

### HONORAIRES PROFESSIONNELS N° 2 (SNC-LAVALIN INC.)

**ATTENDU** la résolution numéro 081-2010;

**IL** est proposé par Michel Routhier, appuyé par Jean-Pierre Ducruc, et résolu unanimement de payer à « SNC-Lavalin inc. » la somme de 6 738,64 \$ relativement aux honoraires pour l'étude de l'avant-projet pour la conversion du système de réfrigération, telle que plus amplement détaillée à la facture numéro 1005422 datée du 15 novembre 2010.

## SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 07 DÉCEMBRE 2010

### DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

314-2010

#### GRUPE VOCAL LES HARMONIQUES

Madame Lucie Laurendeau, représentante pour cet organisme, est présente à cette assemblée;

**ATTENDU QUE** le Groupe vocal Les Harmoniques contribue à enrichir la vie culturelle de Lotbinière depuis plus de 30 ans;

**ATTENDU QUE** le groupe vocal travaille actuellement à la version 2011 de son 35<sup>e</sup> spectacle annuel qui se tiendra les 20, 21 et 22 mai 2011 à la salle André-Therrien de l'École secondaire Pamphile-Le May de Sainte-Croix;

**ATTENDU QUE** le groupe vocal sollicite l'aide de la municipalité en nous proposant une participation financière à titre de partenaire dans l'organisation de cet événement musical tout en nous offrant une visibilité;

**IL** est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement de verser au Groupe vocal Les Harmoniques une somme de 500 \$ pour un plan de visibilité Bronze à titre de partenariat dans le cadre de leur activité musicale annuelle.

### SERVICE DE PREMIERS RÉPONDANTS DE SAINTE-CROIX

315-2010

#### DÉMISSION DE MME REBECCA LAPLANTE

Monsieur Jacques Gauthier annonce la démission de madame Rebecca Laplante, depuis le 03 novembre 2010, à titre de premier répondant;

**IL** est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement d'accepter ladite démission et de lui transmettre nos sincères remerciements pour le travail accompli tout au cours de ces années au sein du Service de premiers répondants de Sainte-Croix.

### AMÉNAGEMENT/URBANISME/DÉVELOPPEMENT

#### COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (RAPPORT DU 24 NOVEMBRE 2010)

#### DÉPÔT

Dépôt du rapport du comité consultatif d'urbanisme de la séance régulière du 24 novembre 2010.

#### DÉMISSION D'UN MEMBRE DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

316-2010

#### M. JEAN LECOURS

Monsieur Jacques Gauthier annonce la démission de monsieur Jean Lecours, à compter du 01 janvier 2011, à titre de membre du comité consultatif d'urbanisme;

**IL** est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement d'accepter ladite démission et de lui transmettre nos sincères remerciements pour le travail accompli tout au cours de ces années au sein dudit comité.

#### DÉROGATION MINEURE

317-2010

#### DOSSIER MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CROIX, LOTS 3 592 249 ET 3 592 822

Le conseil municipal prend connaissance de la demande de dérogation mineure de la municipalité de Sainte-Croix et localisée au : 6377 rue Garneau, Sainte-Croix, lots 3 592 249 et 3 592 822, qui vise à permettre l'implantation de deux clôtures ceinturant partiellement un terrain de soccer et un terrain de baseball. Les clôtures ont une hauteur de 1,50 mètre alors que l'article 10.3.1.2 du Règlement de zonage 389-2007 exige une hauteur maximale de 1 mètre

## **SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 07 DÉCEMBRE 2010**

dans l'espace délimité par la cour avant. La section derrière le marbre a quant à elle une hauteur de 3,65 mètres alors qu'elle devrait avoir 1 mètre.

Il prend également connaissance de la recommandation du comité consultatif d'urbanisme à l'effet d'accepter cette demande.

Le conseil donne audience à tout intéressé désirant se faire entendre.

Après délibérations, il est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement d'accepter la demande de dérogation mineure de la municipalité de Sainte-Croix, lots 3 592 249 et 3 592 822, selon la recommandation du comité consultatif d'urbanisme.

### **DEMANDE DE MODIFICATION AU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 389-2007**

318-2010

#### **DISPOSITIONS RELATIVES À LA PLANTATION D'ARBRES**

**ATTENDU** les suggestions de la responsable de l'urbanisme afin de modifier le Règlement de zonage numéro 389-2007 pour resserrer les dispositions relatives à la plantation d'arbres sur le territoire de la municipalité présentées au comité consultatif d'urbanisme lors de la séance du 24 novembre 2010;

**ATTENDU QUE** le comité estime qu'il n'est pas nécessaire de modifier l'article 10.2.2 concernant l'implantation de peupliers, de saules et d'érables argentés;

**ATTENDU QUE** le comité estime qu'il est nécessaire de créer l'article 10.2.3 afin d'interdire l'implantation d'arbres à tige unique à moins de 1,50 mètre d'une ligne de rue, d'une ligne de propriété et des arrêts de circulation. De plus, il est suggéré de référer à l'article 1.6.5 du même règlement afin de spécifier les essences d'arbres visées par ce nouvel article de règlement;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du comité consultatif d'urbanisme afin de modifier le Règlement de zonage aux fins d'y modifier les dispositions relatives à la plantation d'arbres;

**IL** est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement de modifier le Règlement de zonage dans une prochaine révision, lequel devra être autorisé selon les procédures habituelles et conformément à la loi.

319-2010

#### **ZONE 16-H**

**ATTENDU** la suggestion de la responsable de l'urbanisme afin de modifier le Règlement de zonage numéro 389-2007 pour revoir les usages permis à la zone 16-H afin d'interdire les habitations multifamiliales (3 à 8 logements) présentée au comité consultatif d'urbanisme lors de la séance du 24 novembre 2010;

**ATTENDU QUE** le comité émet des réserves quant à la nécessité de revoir la grille de zonage pour la zone 16-H;

**ATTENDU QUE** le comité estime que la présence d'habitations multifamiliales dans la zone 16-H n'est pas incompatible avec les usages permis à la zone voisine 15-H;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du comité consultatif d'urbanisme afin de ne pas modifier le Règlement de zonage aux fins d'y modifier les usages permis à la zone 16-H;

**IL** est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement de ne pas modifier le Règlement de zonage, selon la recommandation du comité consultatif d'urbanisme.

### **PROGRAMME D'AIDE SOUS FORME DE CRÉDIT DE TAXES À L'ENTREPRISE**

320-2010

#### **DOSSIER IMPRIMERIE STE-CROIX INC., LOT 3 591 923**

## SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 07 DÉCEMBRE 2010

**ATTENDU** les règlements numéros 415-2008 et 448-2010 relativement au Programme d'aide sous forme de crédit de taxes à l'entreprise;

**ATTENDU** la demande concernant ledit programme de l'Imprimerie Ste-Croix inc., lot 3 591 923, datée du 30 novembre 2010;

**ATTENDU QUE** l'Imprimerie Ste-Croix inc. possède le code d'utilisation 3011 (industrie de l'impression de formulaires commerciaux) et que la construction du nouveau bâtiment rencontre les normes établies par ledit programme;

**IL** est proposé par Jean Lafleur, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement d'accepter ladite demande et d'accorder un crédit de taxes foncières sur la valeur du nouveau bâtiment et ce pour une période de 5 ans complète au moment de l'inscription de la nouvelle valeur au rôle d'évaluation.

### VOIRIE

#### PROLONGEMENT DE LA RUE LECLERC ET DU CHEMIN DE L'AQUEDUC

321-2010

#### DÉCOMPTE PROGRESSIF N° 4 (LES EXCAVATIONS STE-CROIX INC.)

**IL** est proposé par Michel Routhier, appuyé par Gratien Tardif, et résolu unanimement de payer à « Les Excavations Ste-Croix inc. » la somme de 27 807,41 \$ relativement aux travaux pour le prolongement de la rue Leclerc et du chemin de l'Aqueduc, telle que plus amplement détaillée à la facture numéro 004815 datée du 12 novembre 2010.

322-2010

#### ÉTAT DU COÛT NET DES TRAVAUX ET FINANCEMENT

##### Dépenses :

- Publication appel d'offres (Transcontinental)	224,40 \$
- Piquets d'arpentage (Ernest Joubert inc.)	77,88 \$
- Contrat (Les Excavations Ste-Croix inc.)	88 636,43 \$
- Contrôle qualitatif des matériaux (LVM inc.)	1 576,99 \$
- Pavage (Les Entreprises Lévisiennes inc.)	87 560,18 \$
- Technicien et pièces (Géniarp)	1 285,65 \$
- Travaux camion (Les Entreprises J.F. Blanchet inc.)	881,66 \$
- Travaux camion (Simon Lemay, excavation)	1 422,23 \$
- Travaux pelle (Excavation Réjean Lemay inc.)	1 486,37 \$
- Semences (Meunerie Gérard Soucy inc.)	90,30 \$
- Pierre concassée (Ray-Car)	906,45 \$

**Sous-total :** **184 148,54 \$**

(-) Retour de taxes (TPS) -8 087,32 \$

**Coût net du projet :** **176 061,22 \$**

(-) Contribution activités de fonctionnement 61,22 \$

**Financement permanent requis :** **176 000,00 \$**

**IL** est proposé par Michel Routhier, appuyé par Jean-Pierre Ducruc, et résolu unanimement d'accepter l'état présenté pour un financement requis de 176 000 \$ en vertu du règlement d'emprunt numéro 435-2010.

#### DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL DE LA RUE TARDIF (PHASES 1 ET 2) DOSSIER 502628

323-2010

#### ÉTAT PROVISOIRE DU COÛT NET DES TRAVAUX ET FINANCEMENT

##### Dépenses :

- Certificat d'autorisation (ministre des finances)	513,00 \$
- Publication (Transcontinental)	224,39 \$



## SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 07 DÉCEMBRE 2010

- Transport pour test d'eau (Fédération québécoise des municipalités)	111,38 \$
- Description technique (Laurent et Mathieu Beurivage)	722,40 \$
- Contrat achat terrains et infrastructure (Marylène Demers, notaire)	696,38 \$
- Piquets d'arpentage (Ernest Joubert inc.)	77,89 \$
- Plans, devis et surveillance (SNC-Lavalin inc.)	9 045,85 \$
- Étude géotechnique (LVM inc.)	8 409,19 \$
- Contrôle qualitatif des matériaux (LVM inc.)	1 343,25 \$
- Travaux conduite aqueduc et égout sanitaire (Laboratoire de canalisations souterraines (LCS) inc.)	7 047,95 \$
- Travaux divers (Les Excavations Ste-Croix inc.)	57 066,11 \$
- Travaux camion (Les Entreprises J.F. Blanchet inc.)	260,41 \$
- Travaux camion (Simon Lemay, excavation)	37 995,98 \$
- Travaux pelle, pépinière, camion (Excavation Réjean Lemay inc.)	12 920,76 \$
- Location meule, plaque vibrante (Location d'équipement LPL inc.)	943,88 \$
- Location pompe (Draina-Sol 2008 inc.)	952,67 \$
- Pièces et accessoires (Réal Huot inc.)	49 413,21 \$
- Pièces et accessoires (Quincaillerie Maurice Hamel & Fils)	285,08 \$
- Pièces et accessoires (Fortier 2000 ltée)	10 124,77 \$
- Pierre concassée (Ray-Car)	428,42 \$
- Deux luminaires (Groupe Castonguay inc.)	1 462,86 \$
- Main-d'œuvre municipal	16 273,66 \$
<b>Sous-total :</b>	<b>216 319,49 \$</b>
(-) Retour de taxes (TPS)	-8 768,56 \$
(-) Retour de taxes (TVQ)	-6 905,37 \$
<b>Coût net provisoire du projet :</b>	<b><u>200 645,56 \$</u></b>

### Financement :

(-) Participation du promoteur (15 % X 200 645,56 \$)	-30 096,83 \$
(+) Rachat du terrain 9 au demi du coût (4012 p <sup>2</sup> X 1,5358 \$) =	6 161,63 \$
<b>Sous-total :</b>	<b>-23 935,20 \$</b>

**Coût net provisoire du projet pour la municipalité :** **176 710,36 \$**

### Estimation à venir :

Pavage	32 000,00 \$
Surveillance des travaux (SNC-Lavalin inc.)	5 380,00 \$
<b>Sous-total :</b>	<b>37 380,00 \$</b>

**Coût net provisoire du projet pour la municipalité :** **214 090,36 \$**

### Ajustement :

(-) Participation du promoteur (15 % X 37 380,00 \$)	-5 607,00 \$
(+) Rachat du terrain 9 au demi du coût (4012 p <sup>2</sup> X 0,2073 \$) =	831,69 \$
<b>Sous-total :</b>	<b>-4 775,31 \$</b>

**Coût du projet net estimé pour la municipalité :** **209 315,05 \$**

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement d'accepter l'état provisoire présenté au prix de 209 315,05 \$ et de facturer « Excavation Réjean Lemay inc. » pour le prix de 23 935,20 \$.

L'ajustement final sera fait au printemps 2011 à la réalisation complète des travaux.

**PROJET DE DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL RUE PROJÉTÉE,  
LOTS 4 271 321 ET 4 271 323**

## **SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 07 DÉCEMBRE 2010**

324-2010

### **MANDAT PLANS ET DEVIS**

**ATTENDU** l'offre de service de la firme SNC-Lavalin inc. datée du 26 octobre 2010 afin de préparer les plans et devis concernant les travaux du projet de développement résidentiel rue Projetée, lots 4 271 321 et 4 271 323, pour un montant budgétaire de 15 400 \$, taxes en sus;

**IL** est proposé par Michel Routhier, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement de mandater la firme SNC-Lavalin inc. à procéder à la préparation desdits plans et devis selon l'offre présentée.

**DE** mandater la firme SNC-Lavalin inc. à nous représenter auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs pour l'obtention d'un certificat d'autorisation et de tout autre ministère pour autres autorisations si requises.

**QUE** la municipalité s'engage à transmettre au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, lorsque les travaux seront achevés, une attestation signée par un ingénieur quant à leur conformité avec l'autorisation accordée.

### **RÉFECTION DE VOIRIE À LA RUE BIRON**

325-2010

### **DIRECTIVE DE CHANGEMENT N° 3 (LES EXCAVATIONS STE-CROIX INC.)**

**ATTENDU** la directive de changement n° 3 préparée par SNC-Lavalin inc., et datée du 18 octobre 2010 pour le prix de 1 658,04 \$, taxes incluses;

**ATTENDU QUE** la directive de changement n° 3 concerne la relocalisation du puisard existant au coin des rues Biron et des Peupliers;

**IL** est proposé par Michel Routhier, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement d'accepter la présente directive de changement telle que présentée.

326-2010

### **HONORAIRES PROFESSIONNELS N° 4 (SNC-LAVALIN INC.)**

**ATTENDU** les résolutions numéros 022-2010 et 098-2010;

**IL** est proposé par Michel Routhier, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement de payer à « SNC-Lavalin inc. » la somme de 1 657,89 \$ relativement aux honoraires pour les plans et devis pour la réfection de voirie à la rue Biron, telle que plus amplement détaillée à la facture datée du 30 novembre 2010.

327-2010

### **HONORAIRES PROFESSIONNELS N° 5 (SNC-LAVALIN INC.)**

**ATTENDU** la résolution numéro 176-2010;

**IL** est proposé par Michel Routhier, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement de payer à « SNC-Lavalin inc. » la somme de 19 922,51 \$ relativement aux honoraires pour la surveillance des travaux et bureau pour la réfection de voirie à la rue Biron, telle que plus amplement détaillée à la facture datée du 25 novembre 2010.

328-2010

### **DÉCOMPTE PROGRESSIF N° 3 (LES EXCAVATIONS STE-CROIX INC.)**

**IL** est proposé par Michel Routhier, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement de payer à « Les Excavations Ste-Croix inc. » la somme de 75 980,54 \$ relativement aux travaux pour la réfection de voirie à la rue Biron, telle que plus amplement détaillée au bordereau de quantité daté du 22 novembre 2010 et selon la recommandation de SNC-Lavalin inc..

329-2010

### **ACCEPTATIN DES TRAVAUX ET PAIEMENT (LES ENTRETIENS LOTBIVERT ENR.)**

**IL** est proposé par Michel Routhier, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement d'accepter les travaux pour le remplacement d'un pin pour la réfection de voirie à la rue Biron et d'autoriser le paiement d'une somme de 1 354,50 \$ à Les Entretien LotbiVert enr. telle que plus amplement détaillée à la facture numéro 2046 datée du 05 novembre 2010.

**SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 07 DÉCEMBRE 2010**

**RÉFECTION DE VOIRIE À LA RUE LEGENDRE**

330-2010

**DIRECTIVES DE CHANGEMENT N<sup>OS</sup> 4, 5 ET 6 (LES EXCAVATIONS STE-CROIX INC.)**

ATTENDU les directives de changement n<sup>os</sup> 4, 5 et 6 préparées par SNC-Lavalin inc., et datées du 25 novembre 2010 pour le prix de 861,14 \$, taxes incluses;

ATTENDU QUE la directive de changement n<sup>o</sup> 4 concerne l'ajout de TEX-O-FLEX sur le regard domestique existant à la rue Principale;

ATTENDU QUE la directive de changement n<sup>o</sup> 5 concerne l'ajout d'isolant sur l'entrée pluviale de la Caisse populaire Pointe-Platon de Lotbinière;

ATTENDU QUE la directive de changement n<sup>o</sup> 6 concerne la construction d'un bloc joint sur le regard pluvial existant pour permettre le raccordement de la nouvelle conduite pluviale et l'obturation du trou laissé par la conduite démantelée;

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement d'accepter les présentes directives de changement telles que présentées.

331-2010

**HONORAIRES PROFESSIONNELS N<sup>O</sup> 3 (SNC-LAVALIN INC.)**

ATTENDU la résolution numéro 178-2010;

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement de payer à « SNC-Lavalin inc. » la somme de 16 834,70 \$ relativement aux honoraires pour la surveillance des travaux et bureau pour la réfection de voirie à la rue Legendre, telle que plus amplement détaillée à la facture datée du 26 novembre 2010.

332-2010

**HONORAIRES PROFESSIONNELS N<sup>O</sup> 4 (SNC-LAVALIN INC.)**

ATTENDU les résolutions numéros 099-2009, 024-2010 et 040-2010;

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement de payer à « SNC-Lavalin inc. » la somme de 6 408,76 \$ relativement aux honoraires pour les relevés, plans et devis pour la réfection de voirie à la rue Legendre, telle que plus amplement détaillée à la facture datée du 30 novembre 2010.

333-2010

**DÉCOMPTE PROGRESSIF N<sup>O</sup> 3 (LES EXCAVATIONS STE-CROIX INC.)**

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement de payer à « Les Excavations Ste-Croix inc. » la somme de 63 424,57 \$ relativement aux travaux pour la réfection de voirie à la rue Legendre, telle que plus amplement détaillée au bordereau de quantité daté du 22 novembre 2010 et selon la recommandation de SNC-Lavalin inc..

334-2010

**ACCEPTATION DES TRAVAUX ET PAIEMENT (LES ENTRETIENS LOTBIVERT ENR.)**

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement d'accepter les travaux pour le remplacement de quatre érables pour la réfection de voirie à la rue Legendre et d'autoriser le paiement d'une somme de 2 709 \$ à Les Entretien LotbiVert enr. telle que plus amplement détaillée à la facture numéro 2046 datée du 05 novembre 2010.

335-2010

**PROGRAMME D'AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER**

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement d'approuver les dépenses pour les travaux exécutés à la rue Legendre au montant de 418 280 \$, et pour un montant subventionné de 55 000,00 \$, conformément aux exigences du ministère des Transports;

QUE les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses à la rue mentionnée dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

## SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 07 DÉCEMBRE 2010

### RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

336-2010

#### AJOUT D'UN LUMINAIRE AU COIN DE LA RUE LECLERC ET DU CHEMIN DE L'AQUEDUC

**ATTENDU QU'**il est requis d'ajouter un nouveau luminaire au coin de la rue Leclerc et du chemin de l'Aqueduc en raison de la sécurité pour tous;

**ATTENDU** l'offre de services de Groupe Castonguay inc. datée du 24 novembre 2010 au montant de 821,73 \$, taxes incluses, pour la fourniture d'un luminaire complet de DEL 80 W SL-150, incluant potence, filage, fusible et cellule photo électrique, en sus des travaux à être exécutés par Hydro-Québec;

**IL** est proposé par Michel Routhier, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement de mandater le Groupe Castonguay inc. selon l'offre présentée.

### CIRCULATION ET SIGNALISATION

#### AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par Michel Routhier, que lors d'une séance ultérieure, il sera présenté un règlement concernant la circulation, le stationnement et autres règles concernant les chemins et la sécurité routière aux fins de modifier l'annexe « A » relativement aux arrêts obligatoires du règlement numéro 333-2004.

Demande de dispense de lecture est faite pour ce règlement, tous ayant reçu copie dudit projet de règlement.

### TRANSPORT ADAPTÉ LOBICAR

337-2010

#### RENOUVELLEMENT DE MANDAT

**IL** est proposé par Michel Routhier, appuyé par Jean-Pierre Ducruc, et résolu unanimement :

**QUE** la municipalité de Sainte-Croix accepte qu'il y ait du transport adapté sur son territoire;

**QUE** la municipalité de Sainte-Croix accepte d'être nommée mandataire pour l'ensemble des municipalités du comté de Lotbinière;

**QUE** le service de transport adapté «Lobicar» de Lotbinière, soit délégué pour administrer le service et de renouveler l'entente précisant les modalités de la gestion du transport adapté;

**QUE** la municipalité de Sainte-Croix accepte de payer sa quote-part pour l'année 2011, laquelle est fixée au prorata de la population qui est présentement de 2384 habitants à raison de 1,58 \$ par habitant, pour un total de 3 766,72 \$.

338-2010

#### NOMINATION AU COMITÉ D'ADMISSION

**IL** est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Jean Lafleur, et résolu unanimement de nommer les personnes suivantes au comité d'admission du transport adapté, savoir :

- Michel Lemay, officier délégué à l'admission pour l'organisme mandataire;
- Michel Routhier, premier substitut et conseiller municipal;
- Gratien Tardif, deuxième substitut et conseiller municipal.

Les présentes nominations sont d'une durée de 2 ans se terminant le 31 décembre 2012, lesquelles remplacent celles nommées par résolution numéro 361-2008.

### LOISIRS ET CULTURE

#### CENTRE MULTIFONCTIONNEL

339-2010

#### DÉCOMPTE PROGRESSIF N° 1 (LES EXCAVATIONS STE-CROIX INC.)

## **SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 07 DÉCEMBRE 2010**

**IL** est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Gratien Tardif, et résolu unanimement de payer à « Les Excavations Ste-Croix inc. » la somme de 6 880,08 \$ relativement aux travaux pour le centre multifonctionnel, telle que plus amplement détaillée à la facture numéro 004815 datée du 12 novembre 2010.

### **AMÉNAGEMENT DU PARC JEAN-GUY-FOURNIER**

340-2010

#### **ACCEPTATION DES TRAVAUX ET PAIEMENT (ÉCO VERDURE)**

**ATTENDU** la résolution numéro 250-2010;

**IL** est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Jean Lafleur, et résolu unanimement d'accepter les travaux de terrassement pour l'aménagement du parc Jean-Guy-Fournier selon la recommandation du directeur des loisirs, et d'autoriser le paiement d'une somme de 8 657,51 \$ à Éco Verdures telle que plus amplement détaillée à la facture numéro 49227 datée du 24 novembre 2010 pour la première partie des travaux effectués.

341-2010

#### **DÉCOMPTE PROGRESSIF N° 1 (LES EXCAVATIONS STE-CROIX INC.)**

**IL** est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement de payer à « Les Excavations Ste-Croix inc. » la somme de 2 945,24 \$ relativement aux travaux d'aménagement du parc Jean-Guy-Fournier, telle que plus amplement détaillée à la facture numéro 004815 datée du 12 novembre 2010.

### **VARIA**

#### **CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLU(E)S DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES**

342-2010

#### **APPUI À LA COALITION POUR LE MAINTIEN DES COMTÉS EN RÉGION**

**ATTENDU** les travaux de la Commission de la représentation électorale du Québec au cours des deux dernières années, sous la présidence du Directeur général des élections (DGE) du Québec, résultant notamment en une *Proposition révisée de délimitation-second rapport* datée d'août 2009;

**ATTENDU QUE** les modifications proposées par la Commission de la représentation électorale du Québec auraient retranché trois circonscriptions en Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine, au Bas-Saint-Laurent et en Chaudière-Appalaches, tout en ajoutant trois circonscriptions dans la région métropolitaine de Montréal;

**ATTENDU QUE** la proposition de cette nouvelle carte électorale aurait diminué le poids politique des régions;

**ATTENDU QUE** les élus doivent être cohérents avec la politique de l'occupation dynamique des territoires et de la politique nationale de la ruralité;

**ATTENDU QUE** les membres du conseil d'administration de la Conférence régionale des élu(e)s de la Chaudière-Appalaches ont adopté le 15 septembre 2010 la résolution n° CA-1011-04-109, à l'effet de demander aux chefs de partis politiques ainsi qu'à tous les membres de la députation de la Chaudière-Appalaches à l'Assemblée nationale de prendre en considération les principes suivants :

- Le maintien du nombre de circonscriptions à huit circonscriptions électorales pour la région de la Chaudière-Appalaches;
- Le respect des communautés naturelles;
- Le respect des territoires des régions administratives du Québec;
- Le respect de l'intégrité des territoires des municipalités régionales de comté (MRC);
- Le respect du principe de la congruence des territoires;
- La mise en place d'un principe de représentativité effective des régions;

**ATTENDU QUE** pour modifier la *Loi électorale du Québec*, un fort consensus des partis politiques représentés à l'Assemblée nationale est souhaitable;

## **SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 07 DÉCEMBRE 2010**

**ATTENDU** la mise en place de la Coalition pour le maintien des comtés en région (CMCR), qui a vu le jour à l'initiative des MRC de Kamouraska et de Témiscouata;

**ATTENDU QUE** les Conférences régionales des élus de la Chaudière-Appalaches, du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine ont accepté, en principe, de joindre cette Coalition;

**ATTENDU QU'**il y a eu confirmation de l'adhésion officielle de la CRÉ à la CMCR par l'adoption de la résolution n<sup>o</sup> CA-1011-05-127;

**ATTENDU QUE** depuis la mise en place de la CMCR et à la suite des représentations des membres de la CMCR, le premier ministre du Québec, M. Jean Charest, confirmait le 28 octobre dernier la suspension du processus de refonte de la carte électorale, en précisant :

- Qu'un projet de loi serait soumis à l'Assemblée nationale du Québec pour suspendre le processus actuel de la réforme de la carte électorale;
- Le retrait officiel du projet de loi 92 sur la carte électorale, déposé au printemps 2010;
- Qu'un consensus soit dégagé au plus tard le 30 juin 2010 quant à la confection d'une nouvelle carte électorale;

**ATTENDU QUE** ce dossier demeurera d'actualité pour la CRÉ;

**IL** est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Jean Lafleur, et résolu unanimement d'appuyer les démarches de la Conférence régionale des élu(e)s de la Chaudière-Appalaches et de la Coalition pour le maintien des comtés en région auprès des autorités concernées.

C.C. M. Laurent Lessard, ministre responsable de la région de la Chaudière-Appalaches  
M. Serge Fortin, président, Coalition pour le maintien des comtés en région, et préfet, MRC de Témiscouata  
Mme Sylvie Roy, députée de Lotbinière  
M. Jacques Gourde, député de Lotbinière  
M. Maurice Sénécal, préfet de la MRC de Lotbinière  
M. Daniel Patry, directeur général de la MRC de Lotbinière

### **MRC DE LOTBINIÈRE**

#### **EXEMPTION DE TAXES FONCIÈRES**

343-2010

**ATTENDU QUE** le Centre local de développement (CLD) se loge présentement dans l'immeuble de la MRC de Lotbinière et que ce dernier est situé sur le territoire de la municipalité de Sainte-Croix;

**ATTENDU QUE** le CLD a besoin d'agrandir ses locaux au sein de l'immeuble de la MRC;

**ATTENDU QUE** la MRC impose un loyer au CLD;

**ATTENDU QUE** la municipalité de Sainte-Croix a déjà prise des mesures pour que le CLD demeure dans l'immeuble de la MRC lors du dernier agrandissement en accordant une aide financière de 15 000 \$ en 2003, répartie sur 3 années (résolution 176-2003);

**ATTENDU QUE** la municipalité de Sainte-Croix considère que la MRC doit garder réuni les bureaux de la MRC et ceux du CLD dans un même édifice puisqu'elle considère que cette complémentarité physique est essentielle à la mission de développement du territoire ce qui permet d'offrir un environnement de qualité pour mieux encadrer ce développement et desservir la population locale des 18 municipalités;

**ATTENDU QUE** la municipalité de Sainte-Croix considère qu'il est essentiel de garder regroupé ce lieu de services, de vision et de rassemblement privilégié à la contribution et au dynamisme de la région;

**ATTENDU** la volonté de la MRC, par sa résolution 046-02-2003, de protéger les acquis des municipalités vers d'autres municipalités et invite plutôt ces dernières à s'investir dans des projets de développement de nouveaux services;

## **SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 07 DÉCEMBRE 2010**

**ATTENDU QUE** la municipalité de Sainte-Croix a d'ailleurs contribué 50 000 \$ à la relocalisation de la MRC en 1993, résolutions 055-1993 et 056-03-93 respectivement;

**ATTENDU QUE** la municipalité de Sainte-Croix désire de nouveau accompagner la MRC dans ses démarches afin que le CLD demeure dans l'immeuble de la MRC;

**ATTENDU QUE** les articles 204 du paragraphe 5 et 205 de la Loi sur la fiscalité municipale permettent à une municipalité locale de compenser une MRC par l'exemption de taxes foncières;

**IL** est proposé par Michel Cameron, appuyé par Jean Lafleur, et résolu unanimement que la municipalité de Sainte-Croix accorde une aide financière de 50 000 \$ en crédit de taxes foncières répartie également sur une période de 7 années et ce conditionnellement à l'agrandissement de l'édifice de la MRC pour combler les besoins du CLD, et tenant compte que les coûts d'investissement ne soit pas inférieur à 500 000 \$.

### **DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL (ART. 357, 358 L.E.R.M.)**

#### **DÉPÔT**

Dépôt des déclarations pécuniaires des membres du conseil par le directeur général et secrétaire-trésorier :

- |                      |                      |
|----------------------|----------------------|
| - Jean Lafleur       | - Jean-Pierre Ducruc |
| - Berchmans Dancause | - Gratien Tardif     |
| - Michel Routhier    | - Michel Cameron     |

#### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

- Demande d'information sur le suivi du P-3 de Saint-Édouard...En attente.
- Réfection de la rue Legendre : mécontentement concernant des arbres coupés sur cette rue le 13 octobre 2010.

344-2010

#### **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**IL** est proposé par Berchmans Dancause, appuyé par Jean Lafleur, et résolu unanimement de lever la présente séance à 21 : 30 heures.

\_\_\_\_\_  
Jacques Gauthier  
Maire

\_\_\_\_\_  
Bertrand Fréchette  
Directeur général  
et secrétaire-trésorier

Je, Jacques Gauthier, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.